

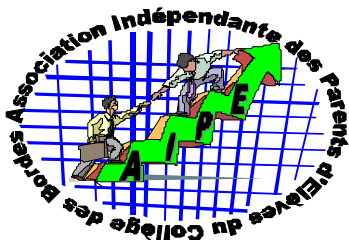
Les deux associations AIPE et FCPE souhaitent vous alerter sur leurs difficultés à vous représenter lors des conseils de classe. **Aider nous à être attentif à l'ensemble des élèves, aux familles isolées ou en difficultés et pas seulement à notre propre enfant.**

Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter.

Présidé par le Principal, le conseil de classe se réunit trois fois par an. Il examine les questions pédagogiques intéressant la vie de classe et notamment les modalités d'organisation du travail personnel, ainsi que les résultats de chaque élève. Il se prononce sur les conditions dans lesquelles se poursuit la scolarité.

AIPE : Mme LIGNIAN Hélène 06/07/99/47/24

FCPE : Mme PARADIS Cécile 02/18/11/54/08



Les deux associations AIPE et FCPE souhaitent vous alerter sur leurs difficultés à vous représenter lors des conseils de classe. **Aider nous à être attentif à l'ensemble des élèves, aux familles isolées ou en difficultés et pas seulement à notre propre enfant.**

Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter.

Présidé par le Principal, le conseil de classe se réunit trois fois par an. Il examine les questions pédagogiques intéressant la vie de classe et notamment les modalités d'organisation du travail personnel, ainsi que les résultats de chaque élève. Il se prononce sur les conditions dans lesquelles se poursuit la scolarité.

AIPE : Mme LIGNIAN Hélène 06/07/99/47/24

FCPE : Mme PARADIS Cécile 02/18/11/54/08